

5^e Convention d'Affaires du Biogaz et de la Méthanisation

Programme des tables rondes – www.biogazvallee.com – #b2bmetha



Jeudi 16 novembre 2017 (14h30 - 16h00)

« Leviers et opportunités pour libérer le potentiel biométhane »

Lancée en 2011 par la mise en place de tarifs d'achat dédiés, la filière biométhane française est une filière jeune, dynamique et déjà compétitive. Avec un bond de 30 % de la production au 1^{er} trimestre 2017, sa progression est encouragée à la fois par d'ambitieux objectifs nationaux de production et par les perspectives de croissance de la demande de biométhane tirée par les usages carburants et combustibles. Adaptation des réseaux, évolution des modalités de raccordement et d'injection, réduction des coûts de production, optimisation des pratiques opératoires, développement des usages... nombreux sont les chantiers à mener pour libérer le potentiel du biométhane en France et atteindre, en 2030, les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Quel bilan tirer de la nette accélération observée depuis 2016 ? Quelle analyse dresser de l'état de développement de la filière ? Quels leviers activer en particulier dans les domaines réglementaires, industriels et agricoles, pour parvenir à une filière forte et pérenne, inscrite durablement dans le mix énergétique français ? Venez en débattre avec :

- **Denis MECRIN**, Chef de projet biométhane EST, **GRDF**
- **Clément CHANDON**, Responsable développement véhicules gaz / EMEA - Heavy Line, **IVECO**
- **Jérôme FERRAND**, Président, **AGRIFYL'S ENERGIE**, membre de l'AAMF (Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France)
- **Pauline BONNET**, Chargée de mission bioénergies, **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE HAUTE-MARNE**
- **Loïc LE GARS**, Consultant, **ENEA CONSULTING**

Animateur : **Lionel LE MAUX**, Président de **Biogaz Vallée®**

Ouverture de la plénière par Lionel LE MAUX, Président de Biogaz Vallée®,

Le Président du Département de l'Aube, Philippe PICHERY, adressera un mot à l'issue de la table ronde à 16h.

Vendredi 17 novembre 2017 (09h30 - 11h00)

« L'importance de l'exploitation dans la mise en place de financements »

Sur la période 2019-2023, on estime que la croissance de la filière biométhane demandera un volume de financement de 1 à 2 Mds €. D'ici 2030, environ 10 Mds € seront nécessaires aux filières agricoles et territoriales pour remplir les objectifs de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) (source : « État des lieux du biométhane en France », ENEA Consulting, oct. 2017).

Depuis la mise en place des tarifs d'achat biométhane en 2011, comment se structure et évolue le financement des projets d'injection biométhane ? À l'aune de ces évolutions, comment faire émerger des schémas de financement efficaces et adaptés aux spécificités des projets biométhane ? Pourquoi placer l'exploitation et l'obtention des financements au cœur de la conception du projet et de la sélection des partenaires comme des technologies ? Quels sont les points de vigilance à considérer et les leviers à actionner pour faciliter la prise de décision de financement par les banques, en particulier sur la partie épuration biométhane ? Venez faire le tour de la question avec :

- **Xavier JOLY**, Président, **GASEO**
- **Jean BOURTEMBOURG**, Membre du COMEX, **BIOGAZ D'ARCIS**
- **Jean- François DELAITRE**, Président, **O'TERRES ENERGIES**, membre de l'AAMF (Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France)
- **Thierry DANIEL**, Délégué Territorial Nord Est, **GRTgaz**
- **Matthieu KUZDZAL**, Chargé d'affaires, **FINERGREEN**

Animateur : **Lionel LE MAUX**, Président de **Biogaz Vallée®**

Ouverture de la plénière par Yvon LE HENAFF, Premier Vice-Président du Pôle IAR, et par

Jean-Marc LONGUET, Vice-Président Club "Développement, innovation et prospective" de TERRES & VIGNES DE L'AUBE.